

ABONNEMENT.

En an. 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste :
En an. 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :
A SAUMUR,
chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
EWIG, Amboise-Richel, 3 ;
BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 30 c.
Réclames, — 50
Faits divers, — 75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier le rédaction
des annonces.
Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :
A PARIS,
Chez M. HAVAS-LAFITE & Co,
Place de la Bourse, 2.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

18 Novembre 1881.

Bulletin politique.

M. Gambetta durera-t-il ?

Les journaux qu'il subventionne pour
chanter ses louanges disaient hier : « le nou-
veau ministère durera bien au moins quatre
ans. »

En temps de République, quatre ans c'est
une échéance qui n'a jamais été accordée à
aucun ministère ; douze mois seraient déjà
bien longs.

Nous pensons que M. Gambetta, bien au
contraire, a toutes les chances de durer
moins que ses prédécesseurs.

Il suffit de voir ce qui se passe.

De tous les ministères que nous avons eus
depuis 1877, c'est celui-ci qui est accueilli
avec le plus de défiance.

En dehors des officieux, personne ne croit
à sa durée.

Et à peine M. Gambetta a-t-il exposé son
programme que l'on escompte sa chute à la
fois dans le monde politique, industriel et
financier.

Le nouveau gouvernement a contre lui un
nombre considérable de mécontents.

Dès le premier jour, l'opinion s'est prononcée
contre lui avec une vivacité extraordi-
naire.

Et si se forme, dans le Sénat, une opposi-
tion qui menace de devenir une majorité
puissante, opposition qui a pour chefs les
hommes les plus marquants de la Républi-
que modérée.

A la tête de ce mouvement sont, en effet,
MM. Jules Simon, de Freycinet, Léon Say,
de Saint-Vallier, tous partisans du main-
tien de la constitution sénatoriale, tous par-
tisans du maintien du budget des cultes,
tous partisans d'une réforme économique
conduite avec assez de prudence pour ne pas
jeter le trouble dans le commerce et l'indus-
trie de la France.

A ceux qui s'étonneraient de voir M. de

Freycinet devenu un des alliés de M. Jules
Simon, nous répondrons que l'ancien minis-
tre des affaires étrangères a catégoriquement
refusé de souscrire au programme de M.
Paul Bert sur la question religieuse, pro-
gramme auquel M. Gambetta a donné la plus
entière adhésion.

M. Paul Bert a résolu de proposer à la
Chambre la suppression radicale du budget
des cultes, projet auquel M. Jules Ferry lui-
même s'est opposé et s'opposera de toutes
ses forces.

Quant à M. Léon Say, président du Sénat,
qui partage les répugnances de MM. de
Freycinet et Jules Simon à l'endroit du pro-
gramme du nouveau ministre de l'instruc-
tion publique, il a été effrayé par les idées
de réformes économiques de M. Gambetta.
Tandis qu'il comprenait, lui, des réformes
basées sur une modification intelligente des
tarifs de chemins de fer, le chef du ministè-
re préconise le rachat de toutes les compa-
gnies et l'exploitation par l'Etat. Et pourquoi
cette exploitation par l'Etat ? Pour que toutes
les lignes qui se trouveront dans la circonscrip-
tion de tel ou tel député ami puissent devenir
la maison même du député et de ses parti-
sans auxquels il donnera tous les emplois.

Le complot des modérés contre M. Gam-
betta a beaucoup de chances de succès. Il
se fait à ciel ouvert et aux applaudissements
du public.

Une majorité anti-gambettiste étant for-
mée dans le Sénat, il est de toute probabilité
que la majorité gambettiste de la Chambre
se réduira bien vite. Il y aura, au Palais-
Bourbon, une minorité imposante qui pro-
testera avec le Sénat.

Dans ces conditions, et quels que soient
ses scrupules constitutionnels, M. Grévy
sera bien forcé, bon gré, mal gré, d'intervenir.
Le jour où M. Gambetta aura essuyé
devant la Chambre haute un échec qui dé-
montrera l'impossibilité de réaliser son pro-
gramme, le Président de la République
pourra-t-il faire autrement que d'appeler à
la direction du gouvernement des hommes
capables d'apaiser le conflit entre les deux
Chambres ?

Nous marchons, et plus rapidement qu'on
ne pense, à une révolte des modérés, et par
conséquent à la chute très-prochaine du co-
losse que l'on prétendait être de granit et
qui n'était que de la baudruche gonflée.

Chronique générale.

On aura remarqué que dans la Déclara-
tion ministérielle il n'est même pas fait
allusion à la question tunisienne.

Bast ! est-ce que la question tunisienne
regarde le Parlement ? Est-ce qu'elle regarde
la France ?

La liste des sous-secrétaires d'Etat est
complète. M. Chalamel, député, est nommé
aux fonctions que remplissait M. Torquet
au ministère de l'instruction publique aug-
menté du service des cultes. M. Paul Bert a,
dit-on, choisi un lieutenant digne de lui.

M. Waldeck-Rousseau, à qui l'on parlait
des droits acquis de quelques fonction-
naires menacés, aurait répondu qu'il ne
reconnait aucun droit acquis par l'an-
cienneté des services, et que la République
n'avait pas à compter avec le passé.

On nous assure que M. Paul Bert, mi-
nistre depuis quatre jours, se montre déjà,
dans les conseils du gouvernement, partisan
de la suppression immédiate de l'ambassade
de France auprès du Saint-Siège. Il attache
à cette suppression une importance capitale
qu'il s'est proposé de démontrer dans l'un
des prochains conseils des ministères.

La création des deux ministères nou-
veaux, Beaux-Arts et Commerce, a été
précédée, dans le Journal officiel, par deux
longs rapports de M. Gambetta au Président

de la République. C'est 200,000 fr. de plus
à inscrire au budget.

Voici les attributions dévolues au mi-
nistre des Arts et Manufactures (de l'Etat ?) :

« Le ministère a dans ses attributions
les services actuels de l'administration des
beaux-arts, qui forment le sous-secrétariat
du ministère de l'instruction publique et
des beaux-arts ; les services des bâtiments
civils, dépendant du ministère de l'instruc-
tion publique (1^{re} section, chapitres 24 à 32 ;
2^e section, chapitres 48 à 51) ; les services
des édifices diocésains et cathédrales dépendant
du ministère des cultes (chapitres
44, 42 et 43) ; le service de l'enseignement
technique dépendant du ministère de l'a-
griculture et du commerce et comprenant
le Conservatoire des Arts-et-Métiers, les
Ecoles d'Arts-et-Métiers, l'Ecole spéciale
de Cluses et les Comités des arts et manu-
factures (chapitre 43 et article 1^{er} du cha-
pitre 44) ; la surveillance de l'enseignement
du dessin dans les écoles normales d'ins-
tituteurs et d'institutrices, dans les écoles
primaires, dans les collèges et lycées (arti-
cle 4 du chapitre 29 ; article 3 du chapitre
34). »

LE RACHAT DES CHEMINS DE FER.

Nous lisons dans le Siècle :

« On a remarqué que M. Gambetta n'a
pas indiqué, même par allusion, certains
projets que lui attribuaient d'imprudents
amis et qui devaient consister à établir
l'impôt sur le revenu et à racheter les che-
mins de fer. Ces projets avaient ému l'opi-
nion publique ; on les considérait avec rai-
son comme des aventures pleines de péril.
Si le silence de M. le président du conseil
équivalait à un désaveu, le pays ne pourra
que se féliciter de le voir repudier des con-
ceptions si risquées. »

Nous lisons dans la Paix :

« On sait que, dans la période de for-
mation du cabinet, il a été beaucoup parlé

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

SERMENT DE MADELEINE

Par Charles DESLAYS.

XIII

DES ALLIÉS, DES AMIS

(Suite.)

Le jeune défenseur l'écoutait avec un vif intérêt.
Il lui répondit :

— Je ne vois pas, je ne sens pas la piste ! Mais
ne vous arrêtez pas, persévérez ! Il ne faut qu'une
lueur, une trace, un rien pour nous guider au but.
Moi aussi, je souhaite ardemment l'atteindre et
pouvoir dire à tous ceux qui ont douté, qui doutent
encore : Vous voyez bien que nous avions raison !

Puis, lui prenant la main, qu'il serra dans les
siennes :

— Que ma récompense ne vous inquiète plus,
poursuivit-il, votre victoire sera ma victoire. Tenez-
moi donc au courant de toutes vos observations,
de vos moindres découvertes. Écrivez-moi....

Venez.... En quelque moment que ce soit, pour
quoi que ce soit, ne craignez pas de faire appel à
mon amitié... je suis tout à vous.

— Merci ! murmura Madeleine.

Et, comme elle restait pensive :

— Voyons ! reprit-il, est-ce que vous auriez
omis quelque chose ? Un soupçon, même invrai-
semblable ? Il faut tout me dire... parlez !

— Eh bien, fit-elle à voix basse et comme se
parlant à elle-même, eh bien, oui... j'ai comme un
instinct que quelqu'un ici sait la vérité.

— Ah !

— Et, chose étrange ! la même idée, la même
défiance est venue à mon fils Justin...

— Raison de plus pour ne rien me taire !
Voyons... ce quelqu'un, est-ce que je le connais ?

— Du moins vous l'avez vu. Il a témoigné de-
vant les assises...

— Contre Jean Michaud ?

— Pour et contre lui.

Ce nom s'échappa des lèvres de Raynal :

— Gandoin !

— Ah ! s'écria-t-elle, vous l'avez deviné !

Ils se regardèrent en silence, et, malgré les téné-
bres qui les enveloppaient déjà, chacun pouvait
lire, dans les yeux brillants de l'autre, la même
pensée en travail.

Ce fut Raynal qui reprit le premier la parole.

— Gandoin ! murmura-t-il. En effet, sa dépositi-

tion m'avait paru singulière... Oui... oui... je le
connais et depuis longtemps... Condisciples au
collège, nous nous sommes retrouvés plus tard à
l'École de droit... C'est un piètre sire, tout à fait
dépourvu de sens moral, mais qui ne manque pas
d'une certaine astuce... Sa paresse, ses vices l'ont
entraîné... Je le crois capable d'un vol, mais non
d'un assassinat... il est trop lâche !

— S'il ne l'a pas commis, observa Madeleine, ne
peut-il en avoir été complice ?

— Dans cette hypothèse, répondit l'avocat, il
aurait eu sa part des dépouilles de la victime...

— Oui, de l'argent...

— Beaucoup d'argent... et cela, depuis près
d'une année... Je viens de l'entrevoir tout à
l'heure ; il semble aussi minable, il est plus râpé
que jamais.

Un geste de Madeleine confirma cette assertion.

Puis, après un temps :

— Ne disiez-vous pas, reprit-elle, qu'il est astu-
cieux, dissimulé... Si cette misère n'était qu'appa-
rente ?

— Mais, dans quel but ?

— Eh ! pour endormir tout soupçon.

Un instant Raynal demeura songeur.

— Non ! dit-il enfin, c'est un vaniteux, un fai-
néant, un débauché... incapable de s'imposer aussi
longtemps ce supplice de Tantale. Il n'aurait eu,
d'ailleurs, qu'à quitter le pays...

— Je l'espérais, avoua Madeleine, mais il reste.
— Et toujours porteur de contraintes ?
— Toujours.
— Vous l'avez observé, sans doute ?
— Oh ! je ne le perds pas de vue !
— Jamais il ne s'est permis un plaisir, une dé-
pense ?

— Non... Pas encore... J'attends !
Petit-Pierre et Jeannette firent irruption dans
le jardin, précédant leur père.

— Silence même avec lui ! fit Madeleine.

Et, suivie de Raynal, elle s'avancait en dehors de
la charmille.

Elle s'arrêta tout à coup, prêtant l'oreille, et de
la main, désignant le bois :

— Avez-vous entendu ? murmurait-elle en même
temps, toute palpitante d'émotion. Tenez... là... Il
y avait là quelqu'un ?... On nous écoutait !

Effectivement, de l'autre côté du bosquet, dans
le taillis extérieur, il y avait eu, il y avait le bruit,
l'agitation d'une course furtive.

— Oh ! je le rejoindrai ! s'écria Raynal en bon-
dissant vers la haie.

Et, malgré sa hauteur, il disparut de l'autre côté.

XIV

LE PAUVRE GANDOIN !

Il y eut un premier mouvement de surprise et
d'incertitude.

d'un projet de rachat du chemin de fer d'Orléans, qui aurait été évidemment le prélude du rachat de toutes les lignes par l'Etat. Le silence prudent qui a été gardé sur ce point plus que délicat n'est pas ce qui, dans la déclaration du ministère, a le moins satisfait le parlement et le pays. »

Un scandale odieux est mis à la charge de M. Doniol, préfet de Bordeaux, par les journaux conservateurs de la Gironde.

Atteint d'une affection du larynx, contractée dans l'exercice de ses fonctions, M. l'abbé Raymond, curé de la cathédrale, avec l'autorisation de l'archevêché et sur l'ordonnance de son médecin, a fait un voyage à Vichy. On lui a retenu 125 francs sur son traitement pour 28 jours d'absence !

M. le chanoine Dubroqua, près de perdre entièrement la vue, s'est fait opérer de la cataracte. Après l'opération, suivant l'avis de son médecin, il a passé quinze jours à la campagne pour jouir d'un repos absolu, nécessaire à sa guérison. On lui a retenu 66 francs sur son traitement pour quinze jours d'absence.

Est-ce là le pur régime concordataire que nous annonce M. Gambetta ?

NOS FUTURS INSTITUTEURS.

Les élèves de l'école normale de Charleville, qui l'année dernière brûlaient leurs catéchismes, viennent de manifester de nouveau les sentiments d'impiété qui les animent. Sur soixante-quinze élèves dont se compose l'école, un seul a consenti à suivre les cours d'instruction religieuse. Nous prions M. Paul Bert d'en prendre bonne note et de faire envoyer au plus vite les palmes d'officier d'académie à ces jeunes nourrissons de la République qui promettent si bien pour l'avenir.

Et vous, pères de familles, tremblez pour l'heure où vos enfants tomberont entre les mains de pareils instituteurs.

COMME ILS MEURENT.

M. Jules Mahias, préfet du Cher, vient de mourir à l'âge de 48 ans ; tous les journalistes ont connu le collaborateur de M. Peyrat à l'*Avenir national*. Il était ou affectait d'être un libre-penseur ; quand il voyait un prêtre, ce reporter « touchait du fer et montrait les deux doigts » ; il était de cette catégorie d'écrivains qui pensent que le premier devoir est de rire du clergé. Il fut le secrétaire général de la préfecture de la Seine, pendant le siège d'Etienne Arago, surnommé l'*Arago de derrière les fagots*, parce que, au 31 octobre, Florens et ses amis le trouvèrent dans la cave...

Depuis, M. Mahias a été nommé préfet de plusieurs départements. Il exécuta avec énergie les fameux décrets de mars.

Puis, il s'est vu mourir, et alors il a fait appel au sacerdoce de M. l'évêque, et il a reçu sur sa demande le saint viatique.

Paix à sa cendre !

Jean Michaud, qui ne pouvait rien comprendre à la disparition inopinée de Raynal, interrogeait des yeux Madeleine.

Recouvrant enfin la parole :

— Il poursuit l'assassin ! s'écria-t-elle. Cours, Jean ! Va l'aider et le défendre !

Le jardin n'avait qu'une seule porte donnant sur la campagne, et, par malheur, cette porte s'ouvrait à l'opposé du bois.

Un assez long détour était nécessaire, mais déjà Michaud franchissait la distance. Il n'avait pas demandé d'autre explication. Les quelques mots prononcés par Madeleine, son geste et son regard ne suffisaient-ils pas ? On venait de trouver une piste, et peut-être Raynal était en danger. Un double intérêt, un double devoir précipitaient les pas de maître Jean. Comme un vrai brave, il courait d'instinct au bruit du canon.

Petit-Pierre bondissait à ses côtés. Tous les deux, ils disparurent.

Madeline eut voulu les suivre. Mais le taillis était serré, la nuit profonde, et d'ailleurs, Jeannette n'avait pas quitté sa mère. Devait-elle exposer ainsi cet enfant ?

Une idée lui vint. Celui qu'on poursuivait ainsi chercherait sans doute à regagner son gîte. Une bande de terrains cultivés, découverts, s'étendait entre les bois et les jardins, les maisons du bourg. Madeleine alla se poster sur un point culminant, et

Ils finissent tous ainsi, ces libres-penseurs quand ils se portent bien, et dévots à la fin de leur vie.

Littre, Claude Bernard, sont morts religieusement...

Quel exemple et quelle leçon pour les persécuteurs de l'Eglise !

UN SCANDALE.

Sous ce titre, on lit dans le *Clairon* :

« On a joué, l'autre soir, à l'Ambigu, un drame très-émouvant, paraît-il, et qui a fait verser des torrents de larmes.

» Dans ce drame, il y a un juge d'instruction qui est une infecte canaille, et soude, dans son cabinet, un malheureux pour lui faire endosser un crime qu'il a commis lui-même.

» Lorsque les auteurs ont porté leur pièce à la censure, le monsieur aux ciseaux a fait un haut-le-corps.

» — Nous ne pouvons pas admettre, a-t-il dit, qu'un juge d'instruction se comporte aussi crapuleusement.

» Les auteurs ont remporté leur pièce. Puis, ils ont eu une idée et sont retournés à la censure.

» — Monsieur, ont-ils dit, vous n'avez peut-être pas remarqué que notre juge est un juge de l'Empire.

» — C'est différent, a dit le monsieur aux ciseaux. Du moment qu'il fonctionnait sous l'Empire, il est évident que votre juge est un drôle.

» Entendons-nous bien.

» Les auteurs, MM. Claretie et Busnach, ont le droit de penser et de dire, à leurs risques et périls, ce qu'ils veulent de la magistrature. Les opinions sont libres.

» Mais que la censure, mais que le gouvernement se permettent de faire un choix et de flétrir par ce choix toute cette partie de la magistrature française qui était sur ses sièges sous l'Empire, et qui y est restée, c'est là une infamie dont la responsabilité retombe directement sur le ministère.

» Il est bon que les magistrats qui ont plus de dix ans de services sachent, qu'aux yeux de nos maîtres, toute la partie de leur carrière qui s'est écoulée avant 1870, n'a été qu'une série d'actes méprisables. »

LE NOUVEAU MINISTRE DE LA GUERRE

Un sanglier en culotte rouge ! Grand, gros, le visage ardemment coloré et encadré d'un épais buisson de cheveux blancs coupés ras, l'œil rond, la moustache en brosse, le nez gros aux larges narines, la voix sonante, bien que légèrement enrouée d'habitude, le nouveau ministre de la guerre a fait toute sa carrière militaire dans le corps spécial d'état-major.

Pour les officiers sous ses ordres, M. Campenon était une espèce de Croquemitaine, dont les colères journalières et carabinières frappaient de terreur ceux d'entre eux qui n'étaient pas encore habitués aux violentes sorties du chef d'état-major.

Le général Campenon est âgé de soixante-deux ans.

Sorti de Saint-Cyr en 1840, il fut arrêté au coup d'Etat, puis détaché à Tunis, afin d'organiser la petite armée du Bey. C'était une disgrâce, que lui valaient ses opinions déjà très-avancées et violemment exprimées.

A Tunis, le caractère de M. Campenon fut mis à une rude épreuve. Ses appointements n'étaient pas payés. Il se plaignit au Bey, qui manda par devers lui le receveur général.

Celui-ci donna un démenti au capitaine Campenon.

Prendre une chaise, se précipiter sur le receveur et le menacer de lui fendre la tête fut l'affaire d'un instant.

Le receveur, effrayé, paya immédiatement et se le tint pour dit.

Rentré en France, le capitaine Campenon fut envoyé en Algérie, fit la campagne d'Italie et celle de Chine.

En 1870, le lieutenant-colonel Campenon était chef d'état-major de la division Legrand, et prit part en cette qualité à la charge des dragons de Gravelotte.

Blessé dans cette charge, M. Campenon, enfermé dans Metz, fut emmené en captivité et interné à Aix-la-Chapelle.

Après la guerre, le colonel Campenon fut nommé sous-chef d'état-major à Lille, sous les ordres du général de Salignac-Fénelon, ayant pour chef d'état-major le général Bonneau du Martray.

Lorsque le général Clinchant prit le commandement du premier corps d'armée, le colonel Campenon, nommé général de brigade, remplaça le général du Martray comme chef d'état-major. Promu général de division en 1879, M. Campenon prit à Paris le commandement de la 5^e division d'infanterie. (Paris-Journal.)

Le *Progrès militaire* donne en ces termes son opinion sur le nouveau ministre de la guerre :

« L'étonnement éprouvé par le Parlement en prenant connaissance des noms des nouveaux ministres sera également ressenti par l'armée. A part l'état-major du 4^e corps, la 5^e division d'infanterie et l'ancien personnel des affaires indigènes, peu d'officiers connaissent M. le général Campenon. Il n'a guère publié en fait d'ouvrages militaires qu'une notice fort courte pour démontrer les mérites de l'ancien corps d'état-major. Personne ne sait s'il a un plan de réformes et dans quel sens il est conçu ; tout le monde ou à peu près ignore s'il est à même de réviser notre législation, de coordonner nos règlements et de mettre un peu d'ordre dans tous les rouages de notre machine militaire. Ses premiers actes comme Ministre pourront donc seuls faire augurer des avantages que l'armée retirera de son administration.

» La tâche que laisse le général Farre à son successeur est immense ; nous serions heureux qu'en s'entourant d'hommes de valeur, M. le général Campenon pût la remplir à la satisfaction générale. Qu'il n'oublie pas que son prédécesseur était arrivé aux affaires sous les meilleurs auspices, mais

mère s'étaient remises en marche dans cette direction. Elles distinguèrent bientôt un bruit de voix, reconnurent celles de Petit-Pierre et de Jean. Ils parurent, ramenant avec eux Raynal.

— Eh bien ? s'empressa de questionner Madeleine.

— Buisson creux ! répondit le jeune avocat. Et pourtant j'étais sur sa trace, il courait devant moi. J'avais gagné du terrain... j'allais le joindre... Mais la nuit ! Pas de sentiers ! Le fuyard en connaissait ! Il m'a conduit vers des sentiers inextricables... J'ai roulé, plus vite que je ne l'aurais voulu, dans le fond d'un ravin...

— Seriez-vous blessé ? interrompit Madeleine.

— Non, répliqua-t-il ; quelques égratignures. Après un léger étourdissement, lorsque je suis revenu à moi, le lièvre avait détalé. Plus personne ! Où étais-je ? Et comment m'en serais-je tiré ? Un bruit frappe mon oreille... je m'élançais de nouveau... Si c'était encore celui que je poursuivais ? Non. Au lieu de me fuir, on accourt à ma rencontre. C'est maître Jean et son fils que je viens d'attirer sur une fausse piste. Ils me soutiennent, ils me guident, et nous voilà... bredouille !

Pendant ce récit, fait avec gaieté par le jeune avocat, les Michaud l'avaient ramené, sans qu'il s'en rendît compte, jusqu'à la porte de leur maison.

— Vous allez entrer chez nous, lui dit Madeleine, et vous rafraîchir... vous reposer un peu.

qu'un mauvais entourage, principalement M. Blot, de Villenoisy et Coumbeix, l'ont irrémédiablement discrédité. L'ont trois directeurs mal choisis pour couler un large, désireux de marcher dans la voie du progrès, peuvent beaucoup pour seconder un général qui, s'il n'était peut-être pas très-indiqué pour le rôle qu'il doit jouer, ne demande qu'à bien faire et est animé des meilleures intentions, nous en sommes convaincus. »

La République sanglante ET LA RÉPUBLIQUE CORRUPTIVE.

Si vous demandez aux honnêtes gens laquelle des deux ils préfèrent, de la République dépravée ou de la République sanguinaire, il est presque certain que beaucoup d'entre eux se résigneront à subir plutôt la première. Pourquoi cette préférence ? Parce que l'humanité est faible et que son premier mouvement est de céder au frisson de la chair ; mais si ceux que vous interrogez avaient le courage de résister à ce mouvement-là, ils vous répondraient : Nous préférons encore les assassins aux corrupteurs, l'immolation à la fange, et la mort noblement reçue à la vie traînée dans un cloaque, où ceux-là mêmes qui parviennent à se préserver des éclaboussures sont condamnés à vivre dans le cercle de la dépravation générale, qui se rétrécit chaque jour autour d'eux, et finit par les détruire, ne pouvant se les assimiler.

Les crises violentes sont les plus courtes. Ni les hommes, ni les gouvernements ne touchent impunément à la vie humaine. On dirait que le sang versé possède la merveilleuse attraction du châtiment rapide.

La vie humaine sacrifiée se retourne presque immédiatement contre l'immolateur. Tout le monde sait quelle a été, pendant les premiers siècles, la mort épouvantable de presque tous les persécuteurs. Les siècles suivants attestent que depuis cette époque le sang versé a toujours gardé ce singulier privilège d'être vengé dès ce monde et de tuer ceux qui l'ont répandu. Demandez-le plutôt, preuve éclatante, aux malheureux de 1793 !

Le sang versé ne donne lieu à aucun malentendu. Le massacre en coupe réglée, par lequel toute révolution finit ou commence, n'est approuvé que par ceux qui en profitent, et ceux qui en profitent sont un tout petit nombre, disposant de la force matérielle par le phénomène de la peur qu'ils inspirent aux autres. Mais en dehors de ce groupe, le public, l'immense majorité, quelles que soient ses opinions religieuses, politiques ou sociales, en un mot, tous ceux qui tiennent à vivre, n'éprouvent qu'un sentiment : celui de la détestation et de l'horreur. Une telle situation ne peut durer, parce qu'elle est claire.

Tout autrement se passent les choses sous la République corrompue et corruptrice. Dans les sociétés en décadence, il

Raynal s'y refusait, lorsque tout à coup, dans l'ombre, il sentit sa main saisie par deux petites mains, baisées par deux lèvres fraîches.

C'était Jeannette qui l'attirait en même temps vers le chalet.

— Impossible de résister davantage ! s'écria-t-il, ému par cette muette prière.

Et, l'enfant dans ses bras, il entra. (A suivre.)

Théâtre de Saumur.

Direction de M. J. ROUAUD.

LUNDI 21 novembre 1884,

LES CLOCHES DE CORNEVILLE

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de MM. Clairville et Charles Gabel, musique de Robert PLANQUETTE.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

suffit à l'innombrable multitude qu'on ne la tue pas, et qu'on ne la vole pas, du moins ouvertement. Tout le reste lui est égal, et ces deux réserves faites, elle ne demande pas mieux que d'accepter tout ce qui sera consommé contre la religion, qui sera le droit naturel et contre l'honneur. Elle est prête à profiter de tous les abus, à butiner sur toutes les hontes; et si on lui procure la satisfaction de ses sentiments les plus mauvais, elle est tout à fait contente. Qu'on pille son voisin, pourvu qu'il porte une robe de moine, elle remercie ceux qui lui donnent ce spectacle, comme d'un acte de courtoisie.

Des libertés politiques, au nom desquelles on l'a tout d'abord séduite et garrottée, elle se soucie comme d'une vieille loque. Elle applaudit à tout ce qui se fait contre ceux qui possèdent le plus, sans songer qu'on en arrivera bientôt à ceux qui possèdent le moins. La foule dont nous parlons n'est pas seulement une foule en haillons. Elle se compose aussi d'artisans et de commerçants, ceux-là aisés, ceux-ci riches. Vienne la catastrophe qui emportera cette aisance et cette fortune, ils seront longtemps à comprendre qu'ils sont ruinés par l'état de choses qui leur plaisait tant, et à saisir le rapport de l'effet avec la cause. Pauvres et riches ont des fils soldats, qui peuvent un jour ou l'autre mourir de misère sur une terre lointaine; par la stupidité criminelle d'un gouvernement, chaque individu pleurera son fils. Mais l'ensemble de cette multitude sera longtemps à comprendre que son deuil est le fait de ceux qui commandaient, et que ceux qui étaient chargés de les faire vivre ont fabriqué leurs cercueils.

Pour que l'explosion se fasse, il faut que l'universalité souffre, que ces masses confuses, pétrées d'indifférence et d'imprévoyance, soient renversées par la violence du coup et que leurs yeux soient ouverts de force par suite d'une douleur commune, qui est en même temps une douleur aiguë. Cette catastrophe est la seule qui ait la vertu de sauver les peuples.

Mais croyez-vous qu'à cette heure même il ne leur reste rien des souillures qu'ils ont traversées? On ne séjourne pas impunément dans la honte. Le moral reste affaibli, et c'est ici qu'éclate, avec une particulière clarté, le péril de l'opprobre démocratique. Les honnêtes gens, tant que cet opprobre dure, s'occupent moins de l'avenir que du présent. Chaque attentat les indigne. S'ils voient un gouvernement ressusciter par décret les lois de persécution mortes depuis trois quarts de siècle, crocheter les couvents, traquer religieuses et moines, fabriquer les corps constitués qui doivent contrôler ses actes, s'établir à la fois juge et partie, et après avoir expulsé de son domicile toute une classe de citoyens, la menacer de confiscation, ils frémissent à chacun de ces attentats, sans songer à l'effet que tous à la fois sont destinés à produire dans le cœur du pays.

Or, ce ne sont pas seulement des attentats, ce sont des exemples qui par leur réunion forment un enseignement redoutable et complet. Pourquoi donc se gêner? Voilà qu'on nous apprend d'en haut comment nous débarrasser de ceux qui nous gênent. Voilà qu'on nous apprend comment traiter ceux qui portent la soutane ou le capuchon. Voilà qu'on nous apprend comment on s'annexe l'objet de la convoitise, et comment ensuite on fait condamner celui qui se plaint. Ce qui se passe en haut, doit être imité en bas, c'est une preuve de respect; imitons les maîtres.

Cet effroyable péril est, nous le répétons, celui auquel on réfléchit le moins. Il ne menace pas seulement la religion, il ne menace pas seulement de supprimer ce qui reste des libertés publiques, et les dernières garanties politiques et sociales, il menace encore l'honnêteté humaine dans ce qu'elle a de plus large et de plus vulgaire, le droit naturel dans ce qu'il a de plus incontesté: la loyauté des relations personnelles et d'affaires, le sentiment du respect dû à la propriété, dans ce qu'elle a de plus inviolable. Il menace de substituer aux principes régulateurs du monde l'unique droit de la force, proclamé en théorie par un Allemand et pratiqué par un gouvernement qui se dit français.

Ce péril est le nôtre. Il est nouveau, et c'est là son caractère propre. L'histoire nous offre des révolutions sanglantes, mais rien de pareil à ce qui se passe aujourd'hui

chez nous. Sous l'influence de l'air malsain qu'on lui fait respirer, le tempérament de notre pays change. Il est déjà empoisonné. Qu'une bienfaisante tempête passe sur le monde, et emporte le fléau qui nous dévore, la cause du mal sera supprimée, mais les effets ne le seront pas. Il faut du temps pour que le sang vicié s'épure.

C'est toute une génération à refaire, et celle à laquelle on fait aujourd'hui respirer des germes de mort ne se guérira probablement jamais. Si les choses se passent selon la logique humaine, il faudrait, pour opérer cette rénovation totale, le plus grand des miracles, la métamorphose des cœurs. Nous espérons que Dieu l'accomplira plutôt que de laisser périr la France. Nous croyons surtout qu'à un jour prochain sa justice descendra sur les uns, sa miséricorde sur les autres, et qu'alors les aveugles d'esprit ouvriront les yeux, verront ce qu'ils ne voyaient pas, comprendront ce qu'ils ne comprenaient pas, et repousseront du pied les débris de l'idole de fange, se demandant avec effroi comment ils ont pu la laisser debout si longtemps.

NOUVELLES D'AFRIQUE.

Le ministre de la guerre a adressé la dépêche télégraphique suivante à M. le général Loysel, chargé de l'expédition des affaires, à Alger, et à M. le général Japy, commandant des troupes dans le nord de la Régence, à Tunis:

Paris, 16 novembre.

Faites parvenir d'urgence la dépêche suivante au général Saussier, commandant le 49^e corps, et aux commandants des différentes colonies:

« Faites connaître aux troupes qui opèrent dans le sud de l'Algérie et en Tunisie, qu'elles sont l'objet de ma plus vive sollicitude, que je m'associe à leurs efforts, et que je suis disposé à leur venir en aide par tous les moyens en mon pouvoir.

M. le ministre de la guerre a reçu la dépêche suivante du général Delebecque:

Kreider, 14 novembre.

Nous sommes au cœur du pays de Bou-Amena.

Les opérations commencées continuent, et une correction sévère a été infligée aux populations qui constituent le centre de l'insurrection.

Les communications télégraphiques sont assurées jusqu'à Ain-Sefra.

Oran, 17 novembre.

Les troupes du général Delebecque ont capturé, à la suite du dernier engagement, 10,000 moutons, 300 chameaux, 600 bœufs, outre les tentes et autres objets abandonnés par les contingents insurgés. On calcule que l'attaque du col de Firmassa a dû avoir lieu hier ou aujourd'hui.

Kreider, 16 novembre.

Rien à signaler aujourd'hui. La brigade Colonieu campe à Oglat-Ferdja.

Les communications par télégraphe optique sont établies entre Ain, Spa et Mecheria. (Agence Havas.)

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 17 novembre.

La Bourse se remet de sa panique de ces deux derniers jours.

Le 3 0/0 s'avance à 86.20 et le 5 0/0 à 116.97. La Banque Transatlantique passe de 615 à 625; cette société vient de conclure avec la Compagnie Transatlantique un traité qui lui assure des bénéfices importants.

Le comptant donne beaucoup d'ordres d'achats sur les actions du Crédit Foncier à 1,735; on peut prévoir de plus hauts cours.

Le Crédit Lyonnais s'établit à de très-bons cours à 870 qui indiquent combien cette valeur est appréciée en haut lieu.

On a coté 670 sur la Banque Nationale; c'est une valeur de portefeuille, aussi chacun la recherche-t-il avec empressement.

La Banque Romaine, constituée sous la présidence de M. Frémy, ancien gouverneur du Crédit Foncier, possède tous les éléments d'un grand succès. Les actions libérées de 250 fr. sont mises en vente au prix net de 450 fr. aux guichets du Crédit de France.

On achète des actions de la Banque de Prêts à 595.

Les petits capitalistes doivent doré et déjà souscrire aux obligations émises par l'Hypothèque Foncière; peu de valeurs sont aussi solides par leurs garanties, et aussi bonnes pour leur revenu que ces titres.

Les obligations des Messageries Fluviales ont été fort demandées aux environs de 289.

La Malétra s'inscrit à 485.

La grande Compagnie d'Assurances possède

déjà un noyau d'affaires très-considérables; les actions sont donc appelées à une grande plus-value; émises à 300 fr. par la Société Nouvelle, elles atteindront les cours élevés des titres similaires des autres Compagnies.

Grande fermeté du marché des actions de la Société générale de Fournitures Militaires; ce sont des titres sur lesquels nous appelons l'attention des capitaux de placement.

Marché très-sûr sur les actions de la Société Générale de Laiterie à 655.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Un correspondant du *Journal de Maine-et-Loire* signale ce fait qui se passe de commentaires:

« MM. Benoist, Maille et Bury ont voté pour l'invalidation de M. de Soland; les deux premiers ont même fait campagne contre lui. »

Nous lisons dans le même journal:

« Grande nouvelle!

» On annonce, pour paraître prochainement — à Paris — la publication du recueil des discours de MM. Maille (Alexis), Benoist et Bury... »

» Qu'on se le dise! »

Les principes émis par M. Farre, relativement au maintien sous les drapeaux de certaine portion de la classe 1876, appartenant aux régiments en expédition, produisent des effets parfois cruels pour les familles. Exemple: Le sieur Beaumont, Séraphin, de G..., soldat au 1^{er} zouaves, classe de 1876, qui avait obtenu un congé de convalescence, qui finit le 24 de ce mois, vient de recevoir l'ordre de rejoindre son régiment en Afrique. (Journal de Maine-et-Loire.)

Hier, à la Chambre, M. Rivière, député d'Indre-et-Loire, sensible au reproche qui lui a été fait pendant la campagne électorale, est enfin monté à la tribune. Il a combattu la validation du baron de Soubeyran, qu'il accuse d'avoir corrompu les électeurs et d'avoir exercé une odieuse pression sur les maires de la Vienne. Insuccès complet. Personne n'écoutait. On riait de ses phrases et de son air embarrassé.

M. de Soubeyran a présenté sa défense. M. Rivière a déposé une demande d'enquête. Vote et pointage. Enquête repoussée. Election validée. Personne n'en a été étonné, l'élection n'étant attaquée que par M. Rivière.

GENNES.

Le *Journal officiel* nous apprend que M. Salbreux, receveur des contributions indirectes, a été nommé percepteur à Gennes.

DOUÉ-LA-FONTAINE.

Un homme fort estimé dans le pays est mort la semaine dernière à Doué. M. Henri Mangonneau, banquier, conseiller municipal, ancien adjoint au maire, a succombé à une douloureuse maladie.

Vendredi, les obsèques ont été célébrées à l'église paroissiale. Un nombreux concours de parents et d'amis avaient tenu à rendre les derniers devoirs à cet honnête homme.

ANGERS.

Tous les journaux d'Angers publient le programme du grand Festival qui sera donné dimanche prochain, par l'Association artistique, en l'honneur de M. Victorin Joncières, avec le concours de M^{lle} Giulia Bressoles, prima dona du théâtre de la Scala de Milan et du théâtre de Sa Majesté de Londres.

Nous rappelons que le *Chatterton* de M. Jules Bordier sera exécuté dimanche pour la seconde fois par le remarquable orchestre de l'Association. Cette brillante partition, inspirée par le drame *Amour et Alfred de Vigny*, sera exécutée en présence de M. Armand Gouzien, inspecteur des Beaux-Arts, qui avait exprimé le désir d'entendre l'œuvre de M. Jules Bordier quand il viendrait inspecter l'orchestre d'Angers. M. Victorin Joncières dirigera plusieurs de ses œuvres. M^{lle} Bressoles chantera l'air de la *Traviata*, de Verdi, et la cavatine du *Dernier jour de Pompéi*, de Victorin Joncières.

Le Festival aura lieu, à la salle du Cirque, à 4 heures 1/2 très-précise.

TOUJOURS L'ENSEIGNEMENT LAÏQUE.

L'Union franc-comtoise assure que, tout

dernièrement, dans une école laïque de la banlieue de Besançon, les enfants criaient à pleine voix, pendant la récréation, devant leur institutrice, la *Marseillaise*, le *Chant du Départ* et l'air du *Chalet*: *Vive le vin, l'amour et le tabac!* Cette école est mixte!

On chante aussi la *Marseillaise* dans les écoles communales de Nantes, dit *l'Espérance du Peuple*, puisqu'un petit garçon, interrogé sur ce qu'il apprend, répondit: « A chanter la *Marseillaise* et à crier: *A bas la calotte!* »

Rappelons cette parole de deux enfants disant à leur mère, qui voulait leur faire réciter la prière du soir: « Il n'y a plus de bon Dieu, M. X... nous l'a dit. »

Elles vont bien, les écoles sans Dieu.

Dimanche dernier, dit encore *l'Espérance*, de Nantes, un certain nombre d'enfants de 10 à 12 ans jouaient aux soldats, près de la Morrhonnière. Ils étaient partagés en deux camps: d'un côté les Français, de l'autre les Kroumirs; chaque victoire des Français était saluée par les cris de: *Vive la République!* *A bas la calotte!*

Mort aux prêtres! à la religion! aux cléricaux! tel est le résumé de l'enseignement si cher à M. Paul Bert et à la franc-maçonnerie.

Oh! les bons petits citoyens que nous promet l'avenir!

Mardi, a été adjugée, au ministère de la guerre, la fourniture de 4,158,000 médailles ou plaques d'identité, destinées à tous les hommes de l'armée active ou de la réserve, lors d'une expédition. Dix-huit soumissionnaires s'étaient présentés. La fonderie de Grenelle, qui a offert les meilleurs conditions, a été déclarée adjudicataire pour le prix de trois centimes (0 fr. 03) par plaque.

Ces plaques sont de forme ovale et mesurent 35 millim. de longueur sur 25 de largeur et un millimètre d'épaisseur. Elles sont percées d'un trou sur le côté, destiné à recevoir le cordon de suspension. On y gravera le nom de famille, le prénom, l'indication du corps et le numéro matricule.

Lors du passage de l'homme dans la réserve, le bureau de recrutement adresse au nouveau corps la plaque d'identité, et c'est ce corps qui est chargé de compléter les inscriptions motivées par la mutation.

Le succès de la FRANCE ILLUSTRÉE, de V.-A. MALTE-BRUX, publiée par l'éditeur Jules Rouff, ne se dément pas. Il semble s'accroître, au contraire, à mesure que ce grand ouvrage se fait plus connaître. Nous avons sous les yeux le 55^e fascicule, qui commence l'étude du département de la Côte-d'Or, étude qu'achèvera le 56^e fascicule. Nous y remarquons, au milieu d'un texte plein d'intérêt, des gravures représentant: Dijon, les tombeaux des ducs de Bourgogne, la source de la Seine, à Saint-Séne, Semur, et, en outre, une belle carte du département.

Nous profitons de l'occasion que nous avons de parler de la FRANCE ILLUSTRÉE, pour recommander à nos lecteurs la magnifique *Carte générale de la France*, du même auteur, laquelle vient de paraître chez l'éditeur Jules Rouff, plus complète et plus exacte qu'aucune des cartes antérieurement publiées.

Voici le sommaire du dernier numéro de *l'Univers illustré*:

TEXTE: Courrier de Paris, par Géroline. — Bulletin, par X. Daehères. — Occupation de Tunis par les Français. — Une bonne mère de famille, par Robert Vallier. — Courrier du Palais, par Maître Guérin. — Washington, par Ch. Frank. — *Le Mariage de Gabrielle* (suite), par Daniel Lesueur. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des modes, par M^{lle} Iza de Cérigny. — Eclipses.

GRAVURES: Le président et les vice-présidents de la Chambre des députés. — Tunisie: l'amphithéâtre d'El-Djem, et la ville de Méhdia. Officiers tunisiens. Ruines d'Ain-Tonga. Forts devant l'enceinte de Tunis. Occupation, par les Français, du fort Sidi-Bil-Hassan. — Une bonne mère de famille. — Washington: les ministères de la guerre et de la marine. — Rébus.

Abonnements: un an, 22 fr.; six mois, 11 fr. 50; trois mois, 6 fr.

Bureaux: rue Auber, 3, Paris.

CONTRE les Rhumes, Grippe, Bronchites, Irritations de Poitrine et de la Gorge, le Sirop et la Pâte pectorale de Nafé de Delangrenier possèdent une efficacité certaine, constatée par des Membres de l'Académie de Médecine; sans sels d'Opium, tels que Morphine ou Codéine, on les donnera sans danger aux enfants atteints de toux ou de coqueluche. Dépôt dans les Pharmacies.

MAL DE DENTS. — L'EAU du D^r OMÉARA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les pharmacies.

LES ALMANACHS POUR 1882.

L'Almanach est le livre de tous; celui que le paysan consulte à chaque instant pour savoir l'heure de la lune et le jour de la foire; le marin, pour connaître l'époque de la grande marée; l'ouvrier, pour lire des nouvelles; l'homme de loisir, pour se détacher. Aussi, chaque année, ce petit livre se répand par millions d'exemplaires, qui se débitent aux vitrines des libraires, parfois même des cabarets, qui se colportent dans les foires, et se donnent en cadeau d'étranges.

Il y a donc un moyen de faire le bien que les hommes de principes et de foi ne doivent pas négliger; car les ennemis de l'Eglise se font de l'Almanach une arme funeste et meurtrière.

Parmi les Almanachs utiles, nous signalons avec confiance aux hommes de bien les Almanachs du *Laboureur*, de *l'Atelier*, du *Soldat*, du *Marin* et du *Coin du feu*, qui s'adressent à toutes les catégories de lecteurs, aux petites bourses comme aux grosses. Si, pour les répandre, nous avions l'énergie et l'ardeur des protestants, des libres-penseurs, des francs-maçons; si nous les vendions dans les foires, chez les libraires; si nous les donnions à prix réduit, ou même gratuitement, il s'en placerait bien vite un nombre considérable d'exemplaires et le bien se ferait sur une vaste échelle.

Ces Almanachs se vendent à Saumur, chez Dézé, libraire, rue Saint-Jean.

L'Atelier, le Laboureur, le Soldat, le Marin: 25 cent. l'exemplaire, 35 cent. par la poste.

Le Coin du feu: 50 cent. l'exemplaire, 65 cent. par la poste.

Cédant aux instances de plusieurs familles, M^{lle} M. COLLMANN vient de se fixer à Saumur pour y donner des leçons de chant et de piano.

M^{lle} COLLMANN n'est pas à ses débuts dans l'enseignement de la musique. Fille d'un compositeur allemand bien connu dans notre Anjou, elle professe depuis sept années, et a fait du chant une étude spéciale.

S'adresser à Notre-Dame des Artilleurs, et, pour renseignements, à la Retraite.

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.

LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite:

REVALESCIÈRE

DU BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, darts, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le D^r Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le

cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, par d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N^o 63,476: M. le curé Compère, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N^o 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYCLER, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).

Cure N^o 99,625: — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N^o 100,180: — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande,

elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi LA REVALESCIÈRE COLATÉE, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. Elle cuit ANTI-DIABÉTIQUE de REVALESCIÈRE en boîtes de 74, 16, et 36 fr. — Envoi contre bon de Saumur, Common, 25, rue Saint-Jean. — Dépôt à Saumur, successeur de Texier; J. Russon, épiciers, pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^{ie} (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES	
	A POITIERS	A ANGERS	
6 h. — matin	10 h. 31 matin.	8 h. 42 matin.	
8 — 25 —		11 h. 12 matin.	
11 — 15 —	7 — 39 soir.		
1 — 17 soir.	4 — 55 —		
4 — 55 —			
7 — 50 —	11 — 48 —	9 — 10 soir.	

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES	
	A MONTREUIL	A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 52 matin.	
8 — 35 —	5 — 17 soir.	6 — 30 soir.	
12 — 15 soir.	3 — 50 —	4 — 28 —	
6 — 45 —	10 — 47 —	11 — 20 —	

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 42.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 17 NOVEMBRE 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse.	Baisse.		Dernier cours.	Hausse.	Baisse.		Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	
3 %	86	0	50	Comptoir d'escompte	1050	0	0	C. gén. Transatlantique	612	50	7 50
3 % amortissable	86	70	20	Crédit de France	930	15	0	Canal de Suez	2500	100	0
3 % amortissable nouveau	85	63	25	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1725	20	0	Société autrichienne	693	75	8 75
4 1/2 %	115	0	50	Obligations foncières 1877	350	0	50	OBLIGATIONS.			
5 %	116	75	35	Obligations communales 1879	440	0	5	Est	388	50	0
Obligations du Trésor	512	0	1	Obligat. foncières 1879 3 %	439	0	3 50	Midi	392	0	0
Obligations du Trésor nouvelles	513	50	0	Sec. de Crédit ind. et comm.	750	10	0	Nord	395	0	0
Dép. de la Seine, emprunt 1857	136	0	0	Crédit mobilier	727	50	2 50	Orléans	390	50	0
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	106	0	0	Est	780	0	0	Ouest	390	50	0
— 1865, 4 %	52	0	0	Paris-Lyon-Méditerranée	1740	0	0	Paris-Lyon-Méditerranée	389	0	0
— 1869, 3 %	389	0	1	Midi	1995	25	0	Paris (Grande-Ceinture)	383	0	0
— 1871, 4 %	393	50	0	Nord	2090	30	0	Paris-Bourbonnais	389	75	0
— 1875, 4 %	515	0	0	Orléans	1340	30	0	Canal de Suez	561	25	0
— 1876, 4 %	510	0	0	Quest	830	0	0				
Banque de France	6325	0	25	Compagnie parisienne du Gaz	1640	10	0				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 8 minutes du matin.	express-poste.	3 heures 26 minutes du matin.	direct-mixte.
6 — 45 —	(s'arrête à Angers).	8 — 21 —	omnibus.
8 — 56 —	omnibus-mixte.	9 — 40 —	express.
1 — 32 —	soir.	12 — 40 —	soir, omnibus-mixte.
3 — 32 —	express.	4 — 44 —	express-poste.
7 — 15 —	omnibus.	10 — 28 —	express-poste.
10 — 37 —	(s'arrête à Angers).		

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
UNE MAISON
Au Pont-Foucard,
Avec enclos affrété et pièce d'eau.
S'adresser à M. BOURNILLÉ ou à M^e GAUTIER. (635)

MAGASIN DE GRAVURES
ATELIER DE PEINTRE-VITRIER
A CÉDER
POUR CAUSE DE DÉPART,
Dans une des principales rues d'Angers.
Marchandises à prix de facture. Matériel à dire d'experts. Droit au bail.
S'adresser à M. BOURDUCQ, arbitre de commerce, Angers. (730)

A VENDRE
UNE JUMENT BAI, pur sang, de cinq ans.
Voir origine chez M. RAINBAULT, maréchal-ferrant, à Saumur. (666)

A VENDRE
UNE BONNE CHEVRE LAITIÈRE
S'adresser au sacristain de la Visitation.

GRAND CAFÉ DE LA PAIX.
On demande de suite un garçon d'office. (722)

On demande un employé pour tenir les livres et faire la correspondance.
S'adresser à M. Arthur MORICET, sur les Ponts, ou au bureau du journal. (709)

M^e LECOY, avoué à Saumur, rue Dacier, n^o 28, demande un petit clerc sachant bien écrire.

UNE MAISON DE NOUVEAUTÉS, de Saumur, demande un garçon de magasin.
S'adresser au bureau du journal.

AVIS
LES MAGASINS DE LA GLANUSE
51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR,
Demandent deux apprentis pour les modes.
Conditions avantageuses. (543)

La MAISON DUTEIL demande un employé pour la mercerie.

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans demande une place de valet de chambre.
Bons renseignements.
S'adresser au bureau du journal.

RIELLANT
Chirurgien - Dentiste,
49, rue Royale, Saumur,
Au premier.

INCONTINENCE D'URINE
DES ENFANTS.
Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux.
Traitement gratuit pour les pauvres.

UN HOMME MARIÉ, âgé d'une quarantaine d'années, connaissant l'arpentage et tout ce qui regarde l'agriculture et bestiaux, demande une place de régisseur ou de surveillant de propriété.
S'adresser au bureau du journal.

1^{er} FRANC par AN

150,000 Abonnés

Le Moniteur

des

Valeurs à Lots

(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Il donne une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits

PROPRIÉTÉ DU CREDIT DE FRANCE. — Capital 75,000,000 de fr.

On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres.

UN FRANC PAR AN

LE JOURNAL DES CAMPAGNES
Paraissant tous les samedis
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
5 fr. par an.
Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.
Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.
Administration: 18, rue Dauphine à Paris.

JOURNAL D'AFFICHES
5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE
PARAISSANT LE DIMANCHE
Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.
Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.
ADMINISTRATION: Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

OUVERTURE
DE LA
BLANCHISSERIE SAUMUROISE
Provisoirement, 6, rue Montée-du-Port, 6, à Saumur.
Blancs et apprêts ordinaires. — Repassage à neuf.
Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gilets de flanelle.
Cylindre et calendre des toiles damossées.
S'adresser à M. BENJAMIN MEUNIER, directeur. (548)

Thés **CHOCOLAT** Vanille
Qualité supérieure
GUÉRIN-BOUTRON
PARIS
Santé: 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille: 2 fr.; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.
THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure: 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.
A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (255)